



LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

Depuis le 24 février, la guerre en Ukraine a généré pour le monde entier des répercussions sur notre vie et notre économie. Mes pensées vont à tous les Ukrainiens, où qu'ils se trouvent. Nous devons rester plus que jamais solidaires les uns des autres.

Comme vous le savez, la hausse des prix de l'électricité liée au contexte international, va impacter nos finances même si nous bénéficions du bouclier fiscal. Dans ce contexte, le Conseil Municipal a pris la décision de réduire l'éclairage public face à cette flambée des coûts de l'énergie. D'autres réflexions sont en cours. La sobriété énergétique est une responsabilité collective, qui doit être prise également dans chaque foyer.

La crise actuelle, si difficile, soit-elle, ne doit pas arrêter nos projets.

Le tapis d'enrobé à l'entrée de notre commune est enfin terminée, après les travaux d'assainissement de cet été qui a généré quelques désagréments, notamment la déviation, les riverains peuvent enfin vivre plus paisiblement.

Nous travaillons sur le projet de notre quartier de vie qui débutera au printemps 2023. N'hésitez pas à me rencontrer à la mairie pour plus de renseignements.

Je vous donne rendez-vous aux vœux le samedi 7 janvier prochain, où nous aborderons plus en détail les projets de 2023.

Je vous laisse découvrir ce nouveau bulletin municipal qui retrace les agréables moments passés ensemble, **que ça fait du bien de se retrouver depuis cette crise sanitaire**. Nous avons réussi enfin à inaugurer notre centre-bourg, et quel bonheur de réunir autant de monde autour de notre Pivert.

Je félicite toutes les associations qui ont continué à organiser les moments de rencontre ou de partage tout en s'adaptant au contexte. Ces efforts sont récompensés après ces deux années compliquées.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin en profitant des rayons de soleil d'automne.

Bien à vous,

Votre Maire, Joël Barraud

Le 04 novembre 2022



AU BONHEUR DU POTAGER !

Les jardins de la commune vous attendent pour la récolte. Citrouilles et courgettes sont à votre disposition dans le centre-bourg, en face de la Mairie, un petit chemin vous conduira au « Bonheur du potager ! »

N'oubliez-pas non plus les différents arbres fruitiers à la Coulée Verte !



TEMPS FORT AVEC LA PRESENCE DU PÈRE-NOËL

Comme l'année dernière, la Commission Fleurissement et Illuminations de Noël mettra en place des décorations de Noël sur le thème « Recyclage et Récupération ». La crise sanitaire ne nous avait pas permis de concrétiser notre projet de temps fort en 2021. Alors espérons que cette année nous pourrons vous retrouver **à la Coulée Verte le samedi 17 décembre à partir de 17 heures !**

NOUVEAU QUARTIER DE VIE : LA BOCAGIÈRE



Nous avons engagé en 2020 une démarche avec le cabinet Paul Arène sur la réalisation d'une opération habitat. Ce nouveau quartier de vie ne pouvant voir le jour avant la signature du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) qui a été signé fin d'année 2021, et le COVID s'étant installé sur le territoire, l'avancement n'a pas pu se faire aussi rapidement que le conseil l'aurait souhaité. Mais il avance, il avance même très bien. Les idées émises par l'ensemble de la population lors du workshop et durant les temps de partage animés par le cabinet « Entrelieux » ont porté leurs fruits.

Le lieu ? Derrière le lotissement de « l'allée des Châtaigniers »

Le nom ? La **BOCAGIÈRE** pour accentuer la volonté municipale de faire de ce nouveau quartier de vie « un lieu de vie végétalisé » dans la continuité de notre commune ;

BOCAGE pour son côté nature, le bocage étant des champs enclos par des haies arborées, arbustives et fruitières donc nourricières pour le Pivert ;

IÈRE : pour l'histoire des noms de village qui, sur le sud de la commune, se terminent en IÈRE : Bodinière, Girouardière, Niquetière, Ranzigière...

Nom du chemin pédestre qui le contourne ? « L'orée de la Bocagière » qui a été planté les 7 et 8 janvier 2022 en compagnie des habitants de la commune, de l'école, et en partenariat avec l'Association Bocage Pays Branché dans le soutien technique et pédagogique.

Les délais ? Nous allons lancer prochainement l'appel d'offre pour permettre aux entreprises de se positionner sur leur envie de participer à ce projet. Dans le but d'optimiser les finances de la commune, le projet sera lancé sur l'année 2023, avec un démarrage des travaux début du deuxième trimestre.

Le tarif ? Il n'est, à ce jour, pas encore défini. Le conseil municipal doit prendre en compte plusieurs critères pour le déterminer au plus vite : coût des matériaux, tarifs des entreprises, capacité d'autofinancement, tarif en cohérence avec l'attractivité de notre territoire... Mais nous ne manquerons pas de le communiquer dès qu'il sera voté en conseil municipal.



ETAT CIVIL 2022

Mariages :

Pierre Fortin et Karine Guillet, le 18 juin
Sébastien Chausseray et Agnès Deborde, le 03 septembre

Naissances :

Mathis Genais, né le 29 décembre 2021
Mila Tisseau, née le 12 janvier
Emiliano Bromhorst, né le 03 février
Enora Raveleau Brondeau, née le 22 février
Louna Da Rocha Oliveira, née le 07 mars
Julia Debien, née le 15 août

Décès :

Xavier Pallard, le 14 mai
Michelle Gabard, le 31 juillet
Antoine Retailleau, le 22 août
Brigitte Rousseau, le 22 octobre



Photos publiées avec l'aimable autorisation des mariés

LA BIBLIOTHÈQUE, LES RENDEZ-VOUS



TOUT-PETITS ET COMPAGNIE : Un bain de lecture, de comptines et d'échanges pour les tout-petits de 0 à 3 ans et leurs accompagnateurs.

Mardi 06/12/2022 de 10h30 à 11h00 *Réservation conseillée*

NUIT DU JEU - ESCAPE GAME "Sauvez la vache Mirza" : Fais preuve d'ingéniosité et de rapidité pour trouver l'antidote qui sauvera la vache Mirza tombée mystérieusement malade.

À partir de 6 ans, *accompagné(e) et sur réservation au 05 49 82 46 19*

Samedi 26/11/2022 de 20h00 à 22h00

Organisé par Dé en Bulles



Bibliothèque La Petite Boissière 1 place de l'église - bibliotheque.lapetiteboissiere@agglo2b.fr

Horaires d'ouverture : mercredi 15H30 - 18H30 et samedi 9H30 - 12H30

Fermeture le mercredi 02 et le vendredi 12 novembre 2022

FOCUS SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET SON EXTINCTION NOCTURNE

Depuis octobre 2022, l'extinction nocturne de l'éclairage public dans notre commune se fait à partir de **22h00 jusqu'à 6h00 du matin**. Cette extinction concerne **le centre bourg et la Grande Rue, à l'exception des endroits sensibles tels que les carrefours et les travaux par exemple**.

En période de fêtes ou en cas de circonstances particulières, l'éclairage pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

L'augmentation récente des prix de l'électricité et l'appel du gouvernement à la sobriété énergétique, contraint la commune à engager une réflexion en faveur de la maîtrise de la demande d'électricité en considérant qu'à certaines heures ou certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

Cette initiative n'est pas définitive. Monsieur le Maire souhaite entendre les avis et remarques des habitants avant de prolonger **cette action volontaire, économique et écologique**, dans le respect de la sécurité civile et routière.

Dans un même temps, des devis ont été demandés pour remplacer les anciennes sources lumineuses des 8 lampadaires du stade, par des LED.

Eteindre l'éclairage nocturne est un geste responsable, tant pour la nature que pour les finances publiques.



ANTENNE FREE

Les travaux d'installation d'une antenne de relais téléphonique FREE se sont terminés fin septembre. Le consuel est en cours de validation, puis l'intégration, et donc la mise à disposition pour les usagers, se fera avant la fin de l'année.

TRAVAUX DE VOIRIE : ASSAINISSEMENT

Une première tranche de travaux d'assainissement, programmée et dirigée par l'Agglo2B avec le concours de la municipalité, et allant du cimetière au carrefour de Saint Amand sur Sèvre s'est terminée tout début septembre.

La seconde tranche, commandée par le Conseil Départemental, a donné lieu à un nouveau tapis d'enrobé recouvrant la chaussée du cimetière à la société El Jireh Palettes.



Même si elle n'a duré qu'une semaine, la réfection de la route, très empruntée à cette période, a occasionné des gênes qui ont certainement bouleversé les habitudes et programmes des particuliers et des entreprises avant le week-end de la Toussaint. Mais, malgré ces désagréments, la commune s'embellit de nouveau !



OPERATION ARGENT DE POCHE

8 jeunes Pivardias ont participé au dispositif « Argent de Poche » cet été. L'objectif a pour but d'impliquer les jeunes dans leur cadre de vie et de valoriser leur image, par leur travail dans la commune, aux yeux des adultes. Au total, 16 matinées ont été consacrées à la peinture de la signalisation horizontale, à un nettoyage des chaises et à l'inventaire du mobilier et de la vaisselle dans les salles communales, au ramassage des tailles de haies, au nettoyage du cimetière et des parterres, ainsi que des panneaux des villages ... Merci à Noémie BERNARD, Clément CORNUAULT, Noah CROCHON, Misia DEVANNE, Coralyne DIXNEUF, Gabrielle GONNORD, Alexandre GUERY et Maxence TAVENEAU pour le travail accompli !



Section de La Petite Boissière
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS DEUX SEVRES

Jean-Luc Loiseau Président

Cette année, la **commémoration du 11 novembre 1918** se déroulera à Saint Amand sur Sèvre, **il n'y aura donc pas de cérémonie à La Petite Boissière.**

À 9h30, une messe sera célébrée. Puis, la commune et l'UNC de Saint Amand organiseront une cérémonie pour tout le canton.

Au cours de cet événement, un espace sera inauguré par le dévoilement d'une plaque commémorative en souvenir de Michel Hulin, enfant du pays, mort pour la France en Algérie.

En ces temps de guerre, il est d'autant plus important d'entretenir le souvenir, c'est pourquoi l'UNC rappelle à tous ceux et celles qui travaillent aux services de l'Etat (soignants, enseignants,...), et toute personne ayant fait le service militaire, qu'ils peuvent nous rejoindre en tant que Soldat de France. Toute personne le désirant, peut aussi adhérer, en tant que sympathisant, à l'association.

Contacts :

Jean-Luc Loiseau 06 08 97 79 94 ou Franck Audureau 06 84 07 99 12



LA PENSEE DU BULLETIN

« Nous ne vieillissons pas d'une année sur l'autre, nous nous renouvelons chaque jour. »

(Emily Dickinson, poétesse américaine, 1830-1886)

ACCUEIL MAIRIE :

Christelle Malinge

Tél. 05 49 81 42 76 / Fax 05 49 81 68 83

Tél. 05 49 81 42 76 / Fax 05 49 81 68 83

mairie-de-la-petite-boissiere@orange.fr

<http://www.la-petite-boissiere.fr/>



Ouvert au public :

| | |
|----------|---------------|
| Lundi | 14h30 à 18h00 |
| Mardi | 9h00 à 12h00 |
| Mercredi | Fermé |
| Jeudi | 14h30 à 18h00 |
| Vendredi | 10h00 à 12h00 |

REPAS DE L'ACTION SOCIALE

Le repas qui a eu lieu le 09 octobre 2022 s'est déroulé dans la bonne humeur.

Les « plus de 70 ans » de la commune et les élus se sont retrouvés autour d'un repas convivial préparé par Damien et Isabelle du Pivardias. L'après-midi a été animé par le groupe « Polka Flodanse ». Certains ont terminé la journée par des jeux de cartes.

Des colis ont été distribués aux personnes qui ne pouvaient être présentes à ce repas.



NOUVELLE ACTIVITE : UNE ENERGETICIENNE A LA PETITE BOISSIERE

Passionnée depuis de nombreuses années, Marjorie Clin a ouvert son cabinet d'énergéticienne depuis 1 an au 11 Cité des Laitières. Elle a la faculté de ressentir les énergies qui l'entourent et s'est formée en magnétisme, soins énergétiques, hypnose Éricksonienne et BQH (hypnose régressive quantique). Marjorie capte les informations au niveau du champ énergétique du corps et va libérer les blocages émotionnels et/ou physiques. Une fois la circulation de l'énergie rééquilibrée, elle va mettre en lumière les éléments à améliorer pour que vous repreniez le gouvernail de votre vie.

Elle souligne : « J'accompagne, écoute, guide, fais prendre conscience aux personnes de leurs ressources intérieures ».

Pour retrouver un équilibre et vous sentir mieux au quotidien, il vous est proposé : soins énergétiques, guidance spirituelle, hypnose BQH. Chaque soin est personnalisé suivant les difficultés et les problématiques que vous rencontrez. Il s'adresse aux personnes de tout âge ainsi qu'aux animaux.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter son site internet : <https://marjorie-energeticienne.com>
Pour toute demande ou prise de rendez-vous, veuillez la contacter au 06.67.32.28.03 ou par mail : marjorie.energeticienne79@gmail.com



LES DECISIONS DU CONSEIL

TARIFS DE LOCATION DES SALLES 2023

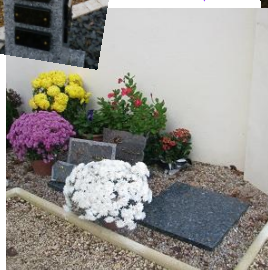
| BATIMENTS COMMUNAUX | Période | Utilisation du | |
|---|---------------------------|-------------------|--------------------------------|
| | | Lundi au vendredi | Samedi, Dimanche, jours fériés |
| Salle des fêtes (place de l'Eglise) | | | |
| Utilisateurs commune | du 15 avril au 14 octobre | 54,00 € | 108,00 € |
| Utilisateurs commune | du 15 octobre au 14 avril | 73,00 € | 146,00 € |
| Utilisateurs hors commune | du 15 avril au 14 octobre | 113,00 € | 227,00 € |
| Utilisateurs hors commune | du 15 octobre au 14 avril | 131,00 € | 263,00 € |
| Option vaisselle | Toute l'année | 18,00 € | 18,00 € |
| Option salle des Piverts | Toute l'année | 16,00 € | 30,00 € |
| La salle des Piverts seule (place de l'Eglise) | | | |
| Utilisateurs commune & hors commune | Toute l'année | 31,00 € | 61,00 € |
| La Forge (rue des Artisans) | | | |
| Utilisateurs commune | du 15 avril au 14 octobre | 33,00 € | 65,00 € |
| Utilisateurs commune | du 15 octobre au 14 avril | 42,00 € | 82,00 € |
| Utilisateurs hors commune | du 15 avril au 14 octobre | 62,00 € | 124,00 € |
| Utilisateurs hors commune | du 15 octobre au 14 avril | 76,00 € | 152,00 € |
| Salle du stade (route de Cerizay) | | | |
| Utilisateurs commune & hors commune | du 15 avril au 14 octobre | 45,00 € | 88,00 € |
| | du 15 octobre au 14 avril | 28,00 € | 56,00 € |
| Le Terrain scolaire (chemin de la Croix Verte) | | | |
| Utilisateurs commune & hors commune | Toute l'année | Gratuit | |

Une **caution de 200,00 €** sera demandée à chaque location (*chèque à l'ordre du Trésor Public*). Elle pourra être encaissée par la Commune si des dégradations sont constatées ou si le ménage n'a pas été, ou insuffisamment, réalisé par l'utilisateur. Pour une location de deux jours consécutifs, une réduction de 40% sera appliquée sur le tarif du 2ème jour. Option ménage 100,00 € (quelque soit la salle).

Déchets : Tri sélectif obligatoire + apports aux points propres
Facturation de 50 € si poubelle non vidée ou tri sélectif non apporté au point de collecte.

CIMETIERE TARIFS DES CONCESSIONS ET ESPACE CINERAIRES POUR 2023

| DESIGNATION | DUREE | TARIF |
|-------------------------|--------|-------------|
| Concession temporaire | 15 ans | 40,00 €/ m2 |
| Concession trentenaire | 30 ans | 60,00 €/ m2 |
| ESPACE CINERAIRE | | |
| Dispersion des cendres | | 30,00 € |
| Colombarium | 30 ans | 350,00 € |
| Cavurne | 15 ans | 200,00 € |
| Cavurne | 30 ans | 350,00 € |



Photos non contractuelles

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UNE BALAYEUSE

Une convention a été signée avec la commune de Le Pin qui a acheté une balayeuse de voirie pouvant être mise à disposition des autres communes. Cette convention, d'une durée de 5 ans, a pour objet de déterminer l'organisation de la mise à disposition qui est consentie à titre payant au tarif horaire de 35 € HT, soit 42 € TTC. Les frais d'entretien annuel, ainsi que les frais de remplacement du balai central sont répartis au prorata des heures d'utilisation, et chaque commune utilisatrice possède son propre balai latéral.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Pour un montant total de 10 947,30 €

| | |
|---|------------|
| Interbocage Foot Club 79140 Combrand | 1 500,00 € |
| APEL 79700 La Petite Boissière | 3 267,30 € |
| Club des Piverts retraités 79700 La Petite Boissière | 100,00 € |
| Ass. des Anciens Combattants 79700 La Petite Boissière | 100,00 € |
| ADMR 79700 La Petite Boissière | 650,00 € |
| UNSS / Etoile Sport Mauléonnaise 79700 Mauléon | 40,00 € |
| Association Mauléon Kirkel 79700 Mauléon | 95,00 € |
| Foyer des Jeunes Piverts 79700 La Petite Boissière | 100,00 € |
| Comité des Piverts en fête 79700 La Petite Boissière | 500,00 € |
| Cantine Scolaire 79700 La Petite Boissière | 4 200,00 € |
| UGSEL - Ecole Privée Jeanne d'Arc 79700 La Petite Boissière | 315,00 € |
| Secours Catholique 79700 Mauléon | 80,00 € |

CHACUN EST RESPONSABLE DE SES ORDURES MENAGERES

La commune adresse un grand remerciement à la suite de l'appel au civisme du dernier bulletin municipal. Ces dernières semaines, il est constaté des points de collectes maintenus plus propres, moins de dépôts de déchets aux pieds des conteneurs et plus largement sur la voie publique. Ces efforts de tout à chacun s'inscrivent comme **un acte civique et responsable pour la préservation et la conservation d'un environnement propre et agréable au quotidien.**

RAPPEL : Pour tous vos déchets, un point de collecte volontaire se trouve **derrière l'église** ou près du **terrain de football**. **En cas de saturation du point de collecte, il est interdit de déposer vos ordures à même le sol, sous peine d'amende (art.R 632-1 du CP).**

Les déchets encombrants, cartons d'emballage, etc. sont à amener en déchetterie. Voici les horaires d'ouverture des plus proches :

MAULÉON - Route de Moulins Tél. 05 49 81 83 39

| | | |
|----------|--------------|---------------|
| Lundi | 8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h30 |
| Mardi | | |
| Mercredi | 8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h30 |
| Jeudi | 8h30 - 12h00 | |
| Vendredi | 8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h30 |
| Samedi | 8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h30 |

CERIZAY - ZA Longchamp Tél. 05 49 80 08 97

| | | |
|----------|--------------|---------------|
| Lundi | 8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h30 |
| Mardi | 8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h30 |
| Mercredi | 8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h30 |
| Jeudi | | |
| Vendredi | 8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h30 |
| Samedi | 8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h30 |

Retrouvez toutes les informations sur le site Agglo2B :
<https://www.agglo2b.fr/environnement/dechets>

A VOS AGENDAS !

Ca se passe à La Petite Boissière !

11 novembre 2022 : Commémoration de l'Armistice du 11/11/1918

17 décembre : Temps fort de Noël à la Coulée verte, à partir de 17h00

07 janvier 2023 : Vœux du Maire à la Salle des fêtes, à partir de 11h00

18 mars : Banquet des dizaines / Années en 3, par le Comité des Piverts en fêtes

08 mai : Commémoration de la Victoire de 1945

Juin (date à préciser) : Kermesse de l'école et Rallye vélo le matin par le Foyer des Jeunes

16 septembre : Randonnée gourmande semi-nocturne par le Comité des Piverts en fêtes

08 octobre : Repas du CCAS

11 novembre : Commémoration de l'armistice du 11/11/1918

05 décembre : Souvenir de la guerre d'Algérie

Courant décembre : Arbre de Noël de l'école

06 janvier 2024 : Vœux du Maire

PROJET DE SERVICE COLLECTIF

La méthanisation SPBS (Société De Production De Biogaz De Saint-Amand) envisage avec les communes de La Petite Boissière et Saint Amand sur Sèvre, la mise en place d'un point de collecte des pelouses et des huiles de friture. Le projet consiste à ce que les particuliers viennent déposer, sur le site de la méthanisation à la Rimonière, leur pelouse, le jour même de la tonte ou au plus tard le lendemain, ainsi que leur huile de friture usagée.

Le site se situe à 1 kilomètre du centre-bourg, direction Saint Amand sur Sèvre, sur la gauche.

En aucun cas, il ne pourra être apporté autre chose que ces 2 éléments.

La réalisation de ce projet dépendra du nombre d'intéressés des 2 communes. C'est pourquoi, nous vous remercions de nous indiquer votre intérêt ou non en vous faisant connaître à la mairie : mairie-de-la-petite-boissiere@orange.fr ou par téléphone au 05 49 81 42 76.

GRIPPE AVIAIRE : *rappel des consignes pour les détenteurs d'oiseaux*

La grippe aviaire est de retour en Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire, la 1^{ère} et 2^{ème} région avicole de France. Elle n'a même probablement jamais disparu depuis la crise historique du printemps dernier.

Pour rappel, **l'Influenza Aviaire Hautement Pathogène (H5N1-HP)** qui a sévit en France courant l'hiver 2021-2022, s'est clôturée avec 1378 foyers infectés, 19,3 Millions de volailles abattus et 1,1 Milliards d'Euros de pertes économiques pour la filière avicole française.

Depuis cet été, des centaines d'oiseaux (Goélands, Mouettes, fous de Bassan) sont morts du virus, principalement sur le littoral ouest de la France et les côtes vendéennes. Chez nos agriculteurs, les cas se multiplient ces derniers jours. **Et c'est toute une filière qui tremble pour ne pas revivre le même cauchemar avec des abattages massifs et des exploitations dépeuplées.** D'autant que la baisse des températures et le début des migrations hivernales font craindre une nouvelle augmentation du risque de contamination par introduction du virus via l'avifaune sauvage dans les élevages.

Cette situation inhabituelle, jamais rencontrée en France jusque-là, peut générer à terme, **une persistance endémique du virus H5N1 HP toute l'année sur le territoire.** Dès lors, les éleveurs doivent désormais adopter des mesures strictes de confinement de toutes volailles contre la propagation du virus par arrêté gouvernemental.

Une lueur d'espoir : Deux vaccins sont à l'étude à ce jour depuis le mois de mai 2022. Attendu de pied ferme par les éleveurs, les livraisons ne sont espérées que pour la fin d'année prochaine. Mais pour autant, il ne s'agit pas d'une solution miracle et même si l'État se veut rassurant, l'épidémie reste et restera plus que jamais sous surveillance renforcée encore quelques temps pour limiter l'impact sur les disponibilités en volailles, ovoproduits et produits festifs de tradition (foie gras, dindes, chapons, ... etc.). *C'est pourquoi, en solidarité de nos éleveurs, il VOUS est demandé, particuliers et détenteurs non professionnels d'oiseaux, à la plus grande vigilance. Dès à présent, mettez à l'abri toutes vos volailles, prenez toute mesure évitant le contact entre avifaune sauvage/élevage et vos oiseaux domestiques, renforcez les mesures de biosécurité dans vos basses-cours et limitez tout déplacement non obligatoire de vos oiseaux vivants.*

→ <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-strategie-de-gestion-dune-crise-sanitaire>

« L'influenza aviaire hautement pathogène est une maladie animale infectieuse, virale, très contagieuse qui affecte les oiseaux.

Mais la consommation de viande, foie gras et œufs ne présente aucun risque pour l'homme »

LES NOUVEAUX MOTS DANS LE DICTIONNAIRE 2023

Alors que nos enfants ont repris le chemin de l'école depuis deux mois déjà, des nouveautés se sont glissées dans leur cartable. Quelques 150 nouveaux mots ont fait leur apparition dans le dictionnaire.

Outre « covid long », « covidé », « passe sanitaire », « passe vaccinal », « vaccinodrome », dont on ne connaît que trop bien les significations, nous avons sélectionné quelques termes pour vous les présenter :

Aquaponie : système qui unit la culture de la plante et l'élevage de poissons ;

Badiste : joueur/joueuse de badminton ;

Brouteur, euse : escroc qui piège ses victimes sur Internet ;

Chiller (anglicisme) : prendre du bon temps à ne rien faire ;

Dôme de chaleur (météorologie) : système fermé de haute pression (anticyclone) sous lequel se crée une zone stationnaire de forte chaleur ;

Grossophobie : attitude hostile, moqueuse et/ou méprisante voire discriminatoire, envers les personnes obèses ou en surpoids ;

Mobilité/circulation douce : mode de déplacement actif (vélo, marche, roller, ...) ;

Tiers-lieu : espace de sociabilité d'initiative citoyenne, où une communauté peut se rencontrer, se réunir, échanger et partager ressources, compétences et savoir ;

Upcycling : action de récupérer des matériaux ou des produits dont on n'a plus besoin afin de les transformer en matériaux ou produits de qualité ou d'utilité supérieure ;

Verdissement d'image : attribution abusive de qualités écologique à un produit, une marque ;

Wokisme : courant de pensée américaine qui dénonce les injustices et des discriminations subies par les minorités.